

Présentation

À la session 2008, 2 796 postes ont été ouverts aux différents concours de recrutement des personnels ITRF. On compte ainsi 1 292 postes pour la catégorie A qui regroupe les ingénieurs de recherche (IGR), d'études (IGE) et assistants ingénieurs (ASI), 668 pour les techniciens, seul corps de catégorie B, et 836 pour les adjoints techniques de catégorie C. De nouveau organisés après une absence en 2007, les concours de catégorie C génèrent une progression de 57,5 % du nombre de postes ; la hausse est plus marquée aux concours internes (+ 96,7 %) qu'aux concours externes (+ 37,5 %). Près de trois postes sur cinq ont été ouverts aux concours externes.

La sélectivité des concours externes est fortement contrastée selon le corps : globalement, 25 candidats sont inscrits pour un poste ouvert, mais ce ratio est supérieur pour les concours de catégorie A, avec 46 candidats inscrits pour un poste au concours externe d'IGE. En catégories B et C, les ratios descendent à 9,3 candidats inscrits pour un poste en catégorie B et 8,8 candidats en catégorie C. Pour les concours internes, ce rapport est globalement de 11,8 candidats pour un poste ouvert. Le taux le plus élevé s'établit aux concours d'ASI (22,5 candidats pour un poste) et les plus faibles aux concours d'adjoint (7,6 candidats pour un poste) et d'IGR (9,7 candidats pour un poste).

2 499 candidats ont été reçus sur liste principale à l'ensemble des concours, soit un taux de couverture global de 89,4 % (89,9 % en 2007). 96,1 % des postes offerts aux concours de technicien ont été pourvus, contre seulement 75,4 % des postes aux concours d'IGR. Les taux de couverture aux concours internes (91,8 %) restent supérieurs à ceux des concours externes (87,6 %), à l'exception des concours d'IGR (76,3 % à l'externe contre 73,5 % à l'interne) et d'IGE (90,4 % à l'externe contre 84 % à l'interne). Toutefois, pour un grand nombre de concours, l'existence de listes complémentaires (1 902 candidats dont 1 238 aux concours externes) permet de couvrir les besoins en recrutement, et de pallier les éventuels désistements. Tous concours confondus, le taux de réussite s'améliore, passant de 3,2 % en 2007 à 5,2 % en 2008. Les taux les plus élevés sont associés aux concours de catégories B (12 %) et C (13,2 %). En revanche, ce taux est nettement inférieur pour les concours de catégorie A (3 %) [1].

En 2008, quatre concours ont été organisés pour le recrutement des personnels des bibliothèques (cinq en 2007). 98 postes sont offerts aux différents concours, soit une baisse de 49,5 % : 48 aux concours externes (- 42,9 %) et 50 aux concours internes (- 54,5 %). Globalement, la sélectivité s'accroît avec 84,8 candidats inscrits pour un poste aux concours externes (63 en 2007) et 24,1 aux concours internes contre 14,3 en 2007. Malgré une baisse sensible, le taux de réussite demeure plus élevé aux concours internes (5,8 %) qu'externes (2,4 %). Tous les postes ont été pourvus à l'exception du concours interne de conservateur d'État (96,4 %) [2].

Source : Direction générale des ressources humaines, ministère de l'Éducation nationale.

Définitions

■ **Les concours de recrutement des personnels ingénieurs techniques de recherche et formation (ITRF)** s'effectuent par branche d'activité professionnelle (BAP) et emploi-type. Les modalités d'organisation des concours de catégorie A ont été modifiées en 2002 : ils comportent désormais une phase d'admissibilité nationale (un même jury pour tous les postes offerts dans le même corps, la même BAP et le même emploi-type) et une phase d'admission locale (organisée au niveau de chaque établissement dans lequel un poste au moins est à pourvoir dans cet emploi-type).

La nomenclature des BAP, modifiée en 2007, est la suivante : A : Sciences du vivant (SV) ; B : Sciences chimiques et sciences des matériaux (SCSM) ; C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique (SIIS) ; D : Sciences humaines et sociales (SHS) ; E : Informatique, statistique et calcul scientifique (ISCS) ; F : Information, documentation, culture, communication, édition, TICE (IDCCET) ; G : Patrimoine, logistique, prévention et restauration (PLPR) ; I : Gestion scientifique et technique des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (GST/EPSCSP).

■ **Les concours des personnels des bibliothèques** sont des concours nationaux organisés par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) de Villeurbanne.

■ **Inscrits.** Candidats ayant retourné leur(s) dossier(s) complété(s) dans les délais impartis. En catégorie A, un concours est identifié par affectataire d'emploi (phase locale d'admission). Une même personne peut donc s'inscrire à plusieurs concours dans le même emploi-type et être déclarée admissible par un même jury pour l'ensemble de ces concours. Il est donc nécessaire, pour ce type de concours, de raisonner en termes de candidatures et non de candidats physiques.

■ **Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve écrite des concours, lorsqu'elle existe, ou dont le dossier a été jugé recevable.

Pour les concours des bibliothèques, les candidats sont comptabilisés présents à l'écrit lors de la dernière épreuve de chaque concours.

■ **Admissibles.** Candidats inscrits autorisés à passer l'(les) épreuve(s) orale(s). Un même candidat peut être admissible à plusieurs concours.

■ **Admis.** Candidats admis sur liste principale.

■ **Taux de couverture.** Rapport du nombre d'admis au nombre de postes, en %.

■ **Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

[1] Concours des personnels ITRF - session 2008 (France métropolitaine + DOM)

Corps	BAP (1)	Concours externes (2)					Concours internes				
		Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis (3)	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis (3)
Ingénieur de recherche (IGR)	A	20	596	554	183	19	-	-	-	-	-
	B	13	364	350	161	12	2	4	4	4	2
	C	16	308	298	166	12	2	8	7	7	2
	D	7	141	130	67	7	6	22	22	20	5
	E	47	1 064	1 102	455	39	31	458	453	208	23
	F	1	82	23	3	0	1	3	2	2	1
	G	16	217	207	53	6	9	45	45	28	6
	I	49	921	874	228	34	32	261	256	161	22
	Total		169	3 693	3 538	1 316	129	83	801	789	430
Ingénieur d'études (IGE)	A	29	1 406	1 400	416	24	5	44	40	37	5
	B	17	614	608	248	17	3	15	14	8	3
	C	39	899	897	487	37	12	52	52	32	11
	D	13	666	646	200	12	1	1	1	1	1
	E	108	3 952	3 867	1 540	98	37	674	664	297	28
	F	70	4 145	4 070	1 160	69	25	142	130	69	19
	G	40	712	699	280	35	14	128	128	43	13
	I	151	9 099	9 021	2 632	130	59	1 265	1 186	427	51
	Total		467	21 493	21 208	6 963	422	156	2 321	2 215	914
Assistant ingénieur (ASI)	A	17	565	360	136	16	5	32	31	15	4
	B	11	360	219	94	11	9	59	57	29	9
	C	19	327	221	143	16	9	62	62	38	9
	D	6	151	63	24	6	-	-	-	-	-
	E	53	2 370	1 182	697	48	39	976	965	421	35
	F	30	1 556	775	322	26	23	202	197	79	20
	G	32	296	201	80	20	28	410	390	178	24
	I	55	2 691	1 564	496	45	81	2 628	2 584	1 043	69
	Total		223	8 316	4 585	1 992	188	194	4 369	4 286	1 803
Technicien RF	A	59	374	233	152	56	17	85	84	45	17
	B	20	171	109	45	20	14	42	41	30	14
	C	53	136	85	61	41	22	43	43	36	21
	D	4	36	19	10	4	-	-	-	-	-
	E	73	678	495	223	73	30	187	180	65	30
	F	40	412	267	88	40	26	155	154	65	26
	G	53	208	149	79	43	62	377	372	129	62
	I	82	1 557	1 132	207	82	113	2 000	1 971	395	113
	Total		384	3 572	2 489	865	359	284	2 889	2 845	765
Adjoint technique	A	61	210	137	105	51	36	82	79	60	33
	B	19	124	88	67	17	16	36	33	26	14
	C	24	83	43	33	17	8	12	12	10	8
	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	E	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	F	15	245	143	56	14	25	137	135	86	25
	G	161	639	489	297	127	181	631	612	355	161
	I	93	1 986	1 346	460	92	197	2 624	2 590	813	197
	Total		373	3 287	2 246	1 018	318	463	3 522	3 461	1 350
Ensemble		1 616	40 361	34 066	12 154	1 416	1 180	13 902	13 596	5 262	1 083

(1) BAP : voir rubrique "Définitions".

(2) Les troisièmes concours d'IGE et d'ASI sont comptabilisés avec les concours externes.

(3) Sur liste principale.

[2] Concours des personnels des bibliothèques - session 2008 (France métropolitaine + DOM)

	Concours externes					Concours internes				
	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis (2)	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis (2)
Conservateur d'État (1)	24	1 119	596	140	24	28	216	151	35	27
Bibliothécaire adjoint spécialisé	15	581	283	35	15	15	343	238	36	15
Assistant des bibliothèques	9	2 370	1 127	47	9	7	645	453	52	7
Total	48	4 070	2 006	222	48	50	1 204	842	123	49

(1) Dont le concours de conservateur chartiste (comptabilisé dans les concours internes).

(2) Sur liste principale.